

Image not found or type unknown



Accident de travail suite mission interim

Par **bard**, le **11/03/2010 à 13:49**

Bonjour, rnje voudrai savoir suite a un accident de travail lors d'une mission interimaire si je devais porter plainte car l'entreprise pour laquel je travaillais n'etait pas en regle niveau securité ,c'est a dire quelle n'avait pas de materiel adapteé pour le dechargement de camions et que cela m'a causer une fracture de la colonne vertebrale